Image not found or type unknown

carte grise:la préfecture n'a pas la meme date sur nl'acte de ven

Par **jane**, le **08/10/2008** à **10:09**

Mon fils a acheter un véhicule,il a mise dans la cour et a attendu d'avoir les moyens de pouvoir l'assurer et de pouvoir investir dessus,donc on l'a assurée et passer au contrôle technique ou on nous a donner une contre visite car les plaques ne correspondais pas a notre département.mon fils est allé à la préfecture faire la carte griseet surprise il ne peux pas car son certificat de vente ne correspond pas avec celui envoyé par le vendeur.que peux-t-il faire car on roule avec une voiture sans carte grise a jour,le contole technique est-il obligé de ne pas valider le controle car les plaques ne sobt pas dans notre département?merci

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés